



Le Clos Mignon

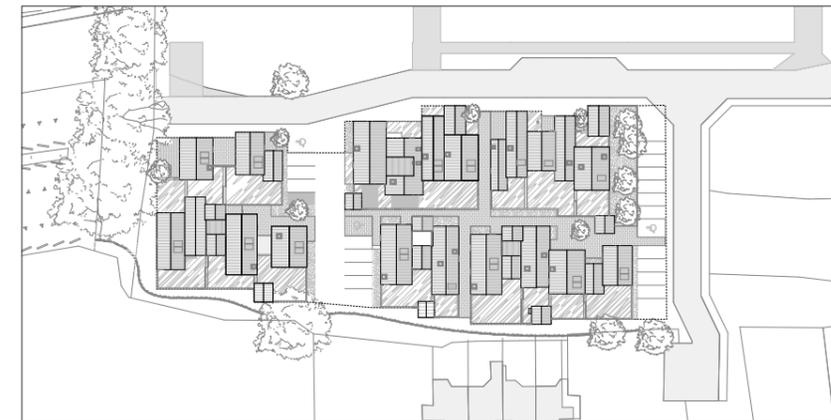
tact architectes



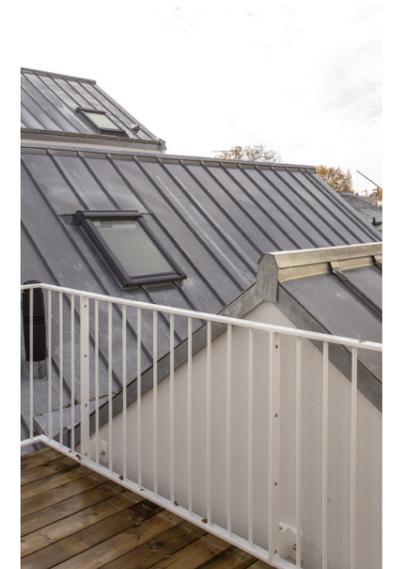
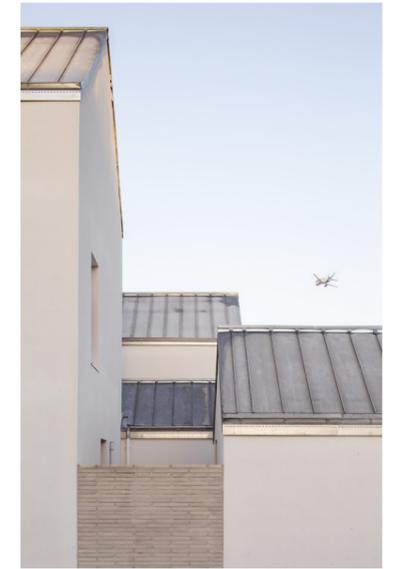
Le Clos Mignon

22 logements sociaux locatifs à Donges

Lieu - Donges
Maitre d'ouvrage - Silène Habitat
Surface - 1 360m² SHAB
Surface parcelle - 3131 m²
Bureaux d'étude - Naonec - PLBI - Albdo
Coût des travaux - 1 980 000€ HT
Phase - livrée en décembre 2020



Plan masse © 10









Le Clos Mignon

En lisière de centre bourg, à l'articulation entre constructions existantes et opération d'extension urbaine qu'il s'agit d'initier, ce projet de 22 logements individuels groupés instaure un dialogue avec ses alentours en maintenant un équilibre entre le futur développement urbain et la structure paysagère héritée d'un passé agricole.

Le parti pris urbain de ce projet développe une diversité d'échelle et une multiplicité de séquences. Les constructions, de formes simples à toitures deux pentes, empruntent au vocabulaire architectural urbain et périurbain propre aux quartiers dans lesquelles elles s'insèrent. L'architecture, sobre et épurée, joue de décalages entre les différentes habitations afin de renforcer l'intimité entre les jardins mitoyens. Il s'agit toutefois de développer une écriture résolument contemporaine qui joue de la réinterprétation de typologies architecturales traditionnelles et d'un environnement végétal prégnant.

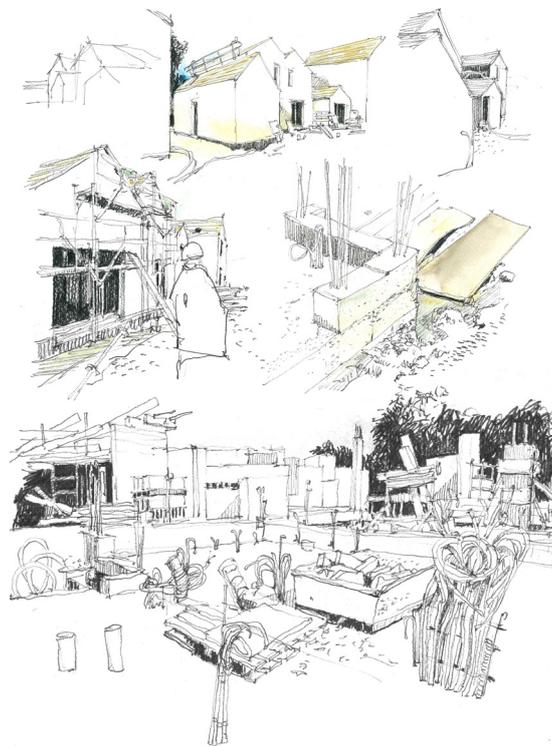
Ce projet fabrique un nouveau paysage, entendu comme une mise en relation entre les choses. L'organisation propose d'implanter les nouveaux logements à partir d'un redécoupage en lanières favorisant l'idée d'une urbanité poreuse, perméable où les cheminements doux sont structurants.

La gestion des accès voitures et des stationnements s'opère depuis les nouvelles voies constituées dans le cadre du permis d'aménager, installant à la fois des places aériennes mais aussi au Nord-Est des garages bâtis qui participent de la composition urbaine d'ensemble.

La densité proposée s'accompagne d'une attention toute particulière aux espaces intermédiaires. Les interstices générés par l'entremêlement des espaces construits permettent d'apporter de la qualité à tous les espaces extérieurs (venelles, seuils, jardins...).

Les limites et clôtures sont traitées avec soin et introduisent différents niveaux de relations entre espaces (opacité en fond de jardin, porosité sur l'espace public et épaisseur végétale entre logements), participant d'une gradation progressive des espaces, du plus public au plus intime et assurant différentes possibilités d'appropriations futures.

La distinction des sols permet de hiérarchiser les usages tout en prônant l'idée d'un espace semi-public à partager (voitures, piétons...) Au cœur du projet, à l'approche des seuils des logements et dans les venelles, des pavés en brique de béton viennent soigner l'accroche au sol de ces maisons individuelles groupées. Enfin, des espaces verts communs sont réalisés, soit sous forme d'espaces plantés dans les venelles, soit sous forme de jardins communs, accessibles à plusieurs logements.



tact architectes

18 bd Babin Chevaye - 44 200 Nantes

www.tact-architectes.com
contact@tact-architectes.com

M.Tessier - M.Germond - P.Chenneberg
06.69.19.48.32 - 06.58.47.39.66 - 06.32.41.92.80